

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE ES ARTS (PSYCHOLOGIE)

PAR

ROCK LAFLAMME

L'INFLUENCE DES INTERFÉRENCES VERBALES ET NÉGATIVES
DE PARENTS NOURRICIERS SUR LES TROUBLES DE LA
PAROLE DE L'ENFANT PLACÉ EN FOYER NOURRICIER.

1978

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire de la thèse

Cette recherche veut évaluer l'importance de la communication verbale à l'intérieur des foyers nourriciers. Certaines études sur la cellule familiale ainsi que sur les communications verbales sont venues supporter cette recherche.

L'hypothèse de cette recherche était énoncée sous sa forme négative: "les parents nourriciers, par leurs interférences verbales négatives, n'augmentent pas les troubles de la parole du jeune placé en foyer nourricier".

Cette recherche faisait appel à onze familles qui gardaient des enfants en foyer nourricier. Les familles étaient sélectionnées selon les variables suivantes: âge de l'enfant placé, un enfant légitime du même âge et du même sexe, la durée du placement. Les résultats sont présentés sous forme de tableau et toutes les données ont été traitées sur ordinateur.

Les données furent analysées statistiquement par la technique du *chi* deux c'est-à-dire que les données furent traitées en non-paramétrique en raison de l'échantillonnage restreint.

Le résultat de l'analyse des données démontre, de façon générale, une tendance vers une relation entre les interférences verbales négatives des parents nourriciers et l'augmentation des troubles de la parole de l'enfant placé.

Sommaire de la thèse

Cette recherche pourrait être le point de départ de beaucoup d'autres recherches qui étudieraient d'autres facettes des communications à l'intérieur des foyers nourriciers.

ROCK LAFLAMME

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction de Jean-Marie Labrecque, M.A., et de Reynald Rivard, Ph.D., professeurs au département d'Education physique et de Psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Un don du comité de la recherche des Etudes avancées de l'Université du Québec à Trois-Rivières a facilité cette recherche. D'autre part, l'accueil bienveillant de la part des autorités du Centre des Services Sociaux du Centre de Québec permit de mener le travail à bonne fin.

CURRICULUM STUDIORUM

Rock Laflamme naquit à Drummondville, Québec, le 23 novembre 1948. Il obtint son Baccalauréat ès arts à Drummondville en 1970. Il obtint son Baccalauréat spécialisé en psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières en 1973.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	VI
I.- UN APERCU HISTORIQUE	1
1. Définition des termes	
2. Différentes recherches	
II.- SCHEMA EXPERIMENTAL	11
1. L'échantillon examiné	
2. Le test utilisé	
3. Matériel utilisé	
4. Procédure	
III.- PRESENTATION DES RESULTATS	25
IV.- ANALYSE DES DONNEES	36
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	47

Appendices

1. PRESENTATION DES CARTES DU "FAMILY INTERACTION TEST"	49
2. EXEMPLES DES DONNEES RECUEILLIES LORS DE LA PASSATION DU F.I.T.	56
3. RESUME	71

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	pages
I.- Echantillon en tenant compte des variables: âge, sexe et refus	13
II.- Nombre d'interférences verbales négatives émises par les parents des onze familles pour les sept cartes du Family Interaction Test et cela pour l'enfant légitime	28
III.- Nombre d'interférences verbales négatives émises par les parents des onze familles pour les sept cartes du Family Interaction Test et cela pour l'enfant placé	29
IV.- Nombre de troubles de la parole avec interférences émis par les onze enfants légitimes sur les sept cartes du Family Interaction Test	31
V.- Nombre de troubles de la parole sans interférence émis par les onze enfants légitimes sur les sept cartes du Family Interaction Test	32
VI.- Nombre de troubles de la parole sans interférence émis par les onze enfants légitimes sur les sept cartes du Family Interaction Test	34
VII.- Nombre de troubles de la parole sans interférence émis par les onze enfants placés sur les sept cartes du Family Interaction Test	35
VIII.- Distribution des résultats obtenus pour les troubles de la parole émis après interférences pour les onze enfants placés et les onze enfants légitimes pour les sept cartes du Family Interaction Test	37
IX.- Distribution des résultats obtenus pour les troubles de la parole pour les onze enfants légitimes et les onze enfants placés pour les sept cartes du Family Interaction Test	38
X.- Nombre de troubles de la parole pour l'enfant légitime et pour l'enfant placé avec interférences et sans interférence	40

INTRODUCTION

Les enfants placés en foyer nourricier changent constamment de foyer; ils doivent continuellement s'intégrer aux différentes familles d'accueil. Ils doivent comprendre la structure, l'organisation ainsi que les échanges caractéristiques de cette cellule familiale. Les communications verbales ont toujours revêtues une importance primordiale lors des relations humaines. Noizet¹ nous définit assez bien ces communications verbales:

"Dans l'ensemble des comportements globaux que la psychologie se donne comme tâche d'étudier, on peut définir une certaine classe de ces comportements que sont les comportements verbaux: comportements de production et de réception de discours, le discours étant entendu comme toute réalisation verbale. Le discours qui peut être un enchaînement de phrases, qui peut se réduire à une seule phrase est le matériau, la donnée première sur laquelle il est possible de travailler. Ajoutons que le discours - pensez ici aux situations quotidiennes - s'inscrit dans le cadre d'une situation. Par exemple, celui qui parle est en train d'accomplir une tâche et les mots qu'il prononce ne prennent leur sens qu'en fonction de la tâche effectuée".

Cette recherche veut évaluer l'importance de la communication verbale lors de l'intégration du jeune enfant placé en foyer nourricier. Par leur communication verbale, les

¹ Georges Noizet, "Communication et langage", Bulletin de psychologie XXV, 297, p.431-460.

parents favorisent-ils une meilleure intégration du jeune placé en foyer nourricier? Cette recherche veut explorer d'une façon particulière les interférences verbales négatives émises par les parents nourriciers et l'effet produit sur le discours de l'enfant placé comparativement à l'enfant légitime.

La thèse débutera par la définition des principaux termes employés dans la recherche. Un aperçu historique des différentes recherches sur la communication verbale sera présenté. L'hypothèse de cette recherche sera ensuite formulée sous sa forme négative. Le schéma expérimental sera complété par la présentation de l'échantillon employé ainsi que du matériel utilisé. Le chapitre de la présentation des résultats constituera le troisième chapitre. Le chapitre de l'analyse des données complétera le corps de la thèse.

La thèse sera terminée par un appendice présentant une photocopie des cartes du Family Interaction Test et un exemple du verbatim d'une famille lors de la passation de ce test.

CHAPITRE I

UN APERCU HISTORIQUE

1. Définition des termes

Avant de jeter un regard sur les différentes recherches impliquant l'effet des interférences verbales négatives sur les troubles de la parole, il serait bon de définir les termes dont il sera question dans cette recherche: foyer nourricier¹, enfant placé, enfant légitime, interférences verbales négatives, troubles de la parole.

De façon générale, par le projet de la loi 41, la famille d'accueil (art. 1.0) est décrite comme une famille qui prend charge d'un ou de plusieurs adultes ou enfants, d'un nombre maximum de neuf, qui lui sont confiés par l'entremise d'un centre de services sociaux.

De façon pratique² le foyer nourricier proprement dit prend charge d'un à quatre enfants. Les foyers assumant la charge de plus de quatre enfants sont dits foyers spéciaux.

1 Les systèmes de dossiers des Services Sociaux fonctionnent avec la terminologie "foyer nourricier" mais devraient légalement, selon le projet de la loi 41, loi modifiant la loi sur les services de santé et les services sociaux, employer la terminologie "Famille d'accueil" C.F. Editeur officiel, Charles-Henri Dubé.

2 C.F. Cahiers de pratique professionnelle du Centre des Services Sociaux de l'Outaouais.

L'enfant placé est celui qui, pour différentes raisons telles que la séparation des conjoints, l'incapacité financière des parents, les décisions de la Cour du Bien-Etre, etc..., est placé en foyer nourricier. Le rôle de ce dernier est de pourvoir au bien-être physique, moral et psychologique des enfants qui lui sont confiés. Le placement peut être à court ou à long terme. Contrairement à l'adoption, les parents doivent garder à l'esprit que le ou les enfants, qui leur sont confiés, ne leur appartiennent pas définitivement et que ces enfants sont susceptibles de réintégrer leur milieu familial. La présente recherche ne comporte que des enfants placés en foyers nourriciers.

Lorsque l'on parle d'enfant légitime, c'est en référence au texte légal qui veut qu'un enfant légitime³ soit un enfant conçu pendant le mariage alors que l'enfant naturel⁴ est l'enfant né hors du mariage. Bien entendu l'enfant placé en foyer nourricier peut être un enfant légitime ou naturel; mais dans cette recherche, l'enfant légitime correspond au membre de la famille nucléaire depuis sa naissance alors que l'enfant placé est le nouveau venu dans la famille, par l'entremise d'un placement de la part d'un Centre des Services sociaux.

³ Code civil de la Province de Québec, Wilson et Lafleur Limitée, Montréal, chapitre premier, art. 218, 1970.

⁴ Opus citatus, chapitre troisième, art. 237.

Les interférences verbales négatives ne sont pas définies en terme de mots ou de phrases susceptibles d'influencer l'enfant, mais plutôt en terme d'effet produit sur le discours de l'enfant. Certaines interférences verbales ne semblent pas influencer d'une façon apparente le discours de la personne; ces interférences verbales ne seront pas considérées comme interférences verbales négatives.

Terrill and Terrill⁵ définissent ces interférences verbales, qui ne semblent pas influencer, comme suit: "The term "apparently uninfluenced" refers to situations where a person begins a sentence or train of thought, is briefly interrupted, but continues with the same sentence or thought as if he had not heard the interruption.

An example of this would be the following:

Son	to all	Now, where are we going to go...
Daughter	to Mother	(interrupts) Mama...
Son	to all	...next weekend?"

L'effet produit par ces interférences verbales négatives sera mesuré en nombre de troubles de la parole qui

⁵ James Terrill, Ruth Terrill, "A method for Studying Family Communication", Family Process, mars 1965, volume 4, numéro 1.

apparaîtront dans le discours de l'enfant placé et de l'enfant légitime. Mahl⁶ a divisé les troubles de la parole en huit catégories. Voici les huit catégories présentées par Mahl:

1. "e": Peu importe où le son "e" apparaît, il est mesurable. D'autres variantes de ce son comme eu, eh, etc... sont également considérées. Ces sons sont aussi appelés "Filled Pause".
2. changement de phrase: Un changement dans la forme ou le contenu de l'expression apparaît en même temps que la progression du mot à mot. Pour être mesurés, ces changements doivent être perçus, par les juges, comme étant des interruptions dans le déroulement de la phrase.

EX: Je crois que je dois...(interférence) nous... pouvons... peut-être...
3. répétition: Une répétition est jugée comme telle lorsqu'elle s'avère superflue et qu'elle se compose d'un ou de plusieurs mots.

EX: Il était... il était un peu en retard.
4. bégaiement: Les bégaiements comptent si le sujet ne bégaye pas habituellement.

EX: Bien je... je... je crois que tu devrais partir.

6 George F. Mahl, "Disturbances and Silences in the Patient's speech in psychotherapy", Journal of Abnormal and Social Psychology, Yale University, 1956, 53, p.1-15.

5. omission: Des parties de mots ou rarement des mots entiers peuvent être omis. La plus grande partie des omissions constitue la fin d'un mot et est associée au changement de phrase et à la répétition.

EX: Ils vont fêter leur maria... anniversaire de mariage demain.

6. phrase incomplète: Une phrase est incomplète lorsqu'une expression est interrompue, une phrase est interrompue, clairement incomplète et le processus de communication, des autres membres, continu sans aucune correction.

EX: Je crois que nous devrions... (interférence)
(et les autres continuent à parler)

7. glissements de la langue: Les glissements de la langue incluent les mots, les lapsus qui ne sont pas dans la suite logique de la phrase ou qui ne sont pas à leur position normale.

EX: Je pense qu'il est possible de trouver une maison... un hôpital.

8. sons incohérents: Un son qui est absolument incohérent pour celui qui écoute. Il ne peut être clairement conçu comme un bâbaiement, une omission.

EX: Il voudrait... drm... venir.

2. Différentes recherches

Au cours des dernières années, plusieurs travaux ont porté sur la famille. Plusieurs de ces travaux sont basés

sur l'hypothèse que la famille est un système dans lequel le comportement et la personnalité de chacun des membres de la famille sont en relation avec chacun des autres membres de la famille⁷. "Kluckhohn et Spiegel⁸ décrivent la famille comme un système qui se soutient et qui comprend une structure, une organisation et un modèle d'échanges caractéristiques. D'après leur conception d'un complexe d'interactions, il y a interpénétration, réverbération mutuelle et effets réciproques des processus, de sorte que ces effets ne sont pas des entités à part. Les échanges intrafamiliaux sont alors composés de la complexité des actions, des réactions et des interactions à l'intérieur de la cellule familiale⁹".

Selon Spiegel, les personnes n'agissent pas de façon complètement autonome. Ce qui détermine le comportement de l'individu, c'est plus le réseau complexe des processus qui se produisent dans le champ d'interactions que la personnalité de l'individu ou le groupe.

7 James Terrill, Ruth Terrill, "A method for Studying Family Communication", Family Process, Mars 1965, volume 4, numéro 1.

8 F.R. Kluckhohn et J.P. Spiegel, "Integration and conflict in Family Behavior", Group for the advancement of Psychiatry Report 27, 1954.

9 Martin Salomon, "Etude théorique du groupe familial: son application à la thérapie familiale", Extrait de la revue Interprétation, volume 1, numéro 2, 1967.

The Kaiser Foundation Research a développé une technique de diagnostic de la personnalité à plusieurs niveaux interpersonnels. Cette technique permet de définir, d'une façon systématique et opérationnelle, une méthode d'évaluation de la personnalité en tenant compte du fonctionnement interpersonnel de l'individu. Voici les niveaux de ce système:

"Level I (Public Communication) refers to the overt interpersonal behavior of the subject as rated by others;"

"Level II (Conscious Communication) consists of the subject's conscious verbal report of himself and others;"

"Level III (Private Perception) refers to the imaginative expression of the subject as revealed in fantasies, dreams or projective test responses;"

"Level IV (Unexpressed Unconscious) refers to those interpersonal themes which the subject compulsively avoids expressing at all others levels;"

"Level V (Values) consists of the subject conscious verbal report of what he considers to be right and ideal interpersonal behavior¹⁰"

La présente recherche s'intéresse particulièrement au niveau I, c'est-à-dire à la "Public Communication". Cet ouvrage étudiera certains aspects de la communication verbale entre les membres d'une même famille. L'intérêt porte surtout sur le membre de la famille qui fut accepté en foyer nourricier.

¹⁰ James Terrill, Ruth Terrill, "A method for Studying Family Communication", Family Process, Mars 1965, volume 4, numéro 1.

La recherche étudiera surtout les communications verbales négatives étant donné l'importance de ces dernières dans les interactions et surtout lorsqu'il s'agit d'enfants. Bugental, Kaswan and Love¹¹ ont trouvé que les messages verbaux négatifs accompagnés par une expression faciale positive étaient perçus plus négativement par les enfants que par les adultes. L'expérience fut faite auprès de 80 enfants et leurs parents. Des messages enregistrés sur magnétoscope furent présentés aux deux groupes. L'expérience comprenait le contenu verbal, le ton de la voix et l'expression du visage. Les messages comportant un contenu négatif et accompagnés d'une expression positive du visage, exemple un sourire, furent interprétés plus négativement par les enfants que par les adultes.

L'effet de ces interférences verbales sera mesuré par l'analyse du discours de l'enfant. Pour analyser le discours de l'enfant nous nous servirons des définitions des différents troubles de la parole de Mahl. Un des troubles qui attire sans doute est le "e" ou "ah" en anglais. Mahl a découvert que le taux de "e" augmente lors d'une conversation téléphonique comparativement à une conversation de deux personnes qui sont face à face. L'expérience portait sur

¹¹ Daphne E. Bugental, Jacques W. Kaswan and Leonore R. Love, "Perception of contradictory meanings conveyed by verbal and non-verbal channels", Journal of Personality and Social Psychology, University of California, 16, p. 647 à 657.

45 sujets et il y eut une augmentation de 41.2% pour les conversations téléphoniques par rapport aux conversations de face à face où l'expérimentateur est présent. Cette remarquable augmentation dans le taux de "e" requiert quelques explications. Dans une conversation de deux personnes face à face, l'activité vocale ne constitue qu'une partie de l'information échangée. Les expressions faciales, les mouvements de la tête et toutes les données non-verbales, que l'interlocuteur peut donner pour montrer que le message est reçu et compris, viennent supporter l'expression orale tandis que dans une conversation téléphonique le silence de l'interlocuteur ne signifie que peu de chose. Par conséquent, celui qui parle est incertain de l'effet produit sur son interlocuteur et augmente considérablement les "e". Le travail de Goldman (1958-1961)¹² et celui de Maclay et Osgood (1959)¹³ vient supporter l'interprétation de la fonction du "e" dans le discours. Pour ces raisons, dans le présent travail, le "e" est considéré au même titre que les autres troubles de la parole puisque les interlocuteurs sont en présence et qu'ils peuvent supporter leur discours par des données non-verbales.

12 Frieda Goldman-Eisler, "Speech production and the predictability of words in context", Quarterly Journal of Experimental Psychology, 1958, 10, p. 96 à 106.

13 H. Maclay et Osgood, "Hesitation phenomena in spontaneous English speech", Word, 1959, 15, p. 19 à 44.

Le prochain chapitre parlera du schéma expérimental et des différentes difficultés rencontrées pour la cueillette des données. Difficultés rencontrées surtout parce que la recherche impliquait des familles nourricières et qu'elle était faite dans le milieu même de ces familles. Déplacer une famille composée de quatre personnes est beaucoup plus difficile que de déplacer une seule personne.

CHAPITRE II

SCHEMA EXPERIMENTAL

Le problème de cette recherche concerne certains phénomènes de communication verbale dans les foyers nourriciers. Pour explorer ce problème, la recherche partira de l'énoncé suivant: les parents nourriciers, par leurs interférences verbales négatives, n'augmentent pas les troubles de la parole du jeune placé en foyer nourricier. Cette hypothèse, énoncée sous sa forme négative de différence nulle, sera mise à l'épreuve, soit pour l'accepter, soit pour la refuser, selon l'indication des épreuves de signification appliquées aux résultats obtenus par le test employé.

Dans cette recherche, la variable dépendante sera mesurée en terme du nombre de troubles de la parole produits par l'enfant placé à la suite des interférences verbales négatives produites par les parents nourriciers. La variable indépendante sera mesurée en terme du nombre d'interférences verbales négatives émises par les parents nourriciers. La seule possibilité d'obtenir un groupe contrôle valable, c'est-à-dire plongé dans le même système de communication, fut de prendre ce groupe contrôle à l'intérieur même du foyer nourricier c'est-à-dire l'enfant légitime.

1. L'échantillon examiné

L'échantillonnage fut pris à l'intérieur des Centres de Services Sociaux de la Mauricie et tout spécialement dans la région de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine. Ces deux régions furent choisies étant donné que ce sont deux villes voisines, ce qui favorisait l'homogénéité de l'échantillon. En effet, les autres villes desservies par les Centres de Services Sociaux ont été éliminées à cause de leur éloignement géographique: Louiseville, La Tuque, Drummondville, sont des villes très éloignées l'une de l'autre. Ces distances amènent des différences culturelles et en plus, des milieux ruraux et des villes se retrouvent dans ce vaste territoire.

L'échantillon fut déterminé, dans ces deux régions, par l'application des variables âge, sexe, refus. En effet, les variables ont éliminé la plus grande partie de la population totale et ceux qui restaient ont servi d'échantillon. Le tableau I montre l'échantillon de cette recherche.

TABLEAU I

Echantillon en tenant compte des variables: âge, sexe et refus

Pop. de familles	Enf. placé au moins 10 ans au plus 18 ans	Enf. légitime même âge	Enf. placé même sexe	Refus de participation	Echantillon
269	92	25	18	7	11

Compte tenu du dernier tableau, l'échantillonnage se composera de onze familles. Dans chacune des familles étudiées, l'enfant placé sera du même sexe que l'enfant légitime. Les deux enfants seront âgés d'au moins dix ans, au plus dix-huit ans, et l'écart d'âge entre les deux ne devra pas dépasser deux ans. Donc, si l'enfant légitime a dix ans, l'enfant naturel devra avoir soit 10, 11 ou 12 ans. Cette procédure permettait les combinaisons suivantes:

<u>Enfant placé</u>	<u>Enfant légitime</u>	<u>Enfant placé</u>
	10	10,11,12
10	11	11,12,13
10,11	12	12,13,14
11,12	13	13,14,15
12,13	14	14,15,16
13,14	15	15,16
14,15	16	16,17
15,16	17	17,18
16,17	18	18

Les deux principales raisons pour lesquelles cette recherche a été faite avec ces niveaux d'âge proviennent des réalités fonctionnelles. L'âge maximum fut fixé à dix-huit ans, car c'est l'âge limite pour un placement d'enfant en foyer nourricier. L'âge minimum fut fixé à dix ans parce que le test utilisé est un test de nature projective et, l'objet d'étude étant la communication verbale, les sujets devaient être assez aptes à cette dite verbalisation.

2. Le test utilisé

Le "Family Interaction Test"¹ a été choisi comme un moyen pour favoriser l'interaction verbale entre les membres de la famille, soit le père, la mère, l'enfant légitime, l'enfant placé. Ce test a été développé par une équipe de chercheurs du Jewish General Hospital dans le but d'étudier la psycho-dynamique familiale et les modes d'interactions de la famille. Les auteurs constatent que cette nouvelle technique projective leur a permis de déceler certaines formes d'interactions qu'on ne parvient pas à déceler dans une situation d'entrevue.

¹ Nathan Greenberg, Vivian Rakoff, Esther Halpern, Roslyn Spector, Isaac Rebner, "The Family Interaction Test Manual", test non publié, Jewish General Hospital, Montréal, Québec.

Ce test est composé de 7 cartes dont les dessins reproduisent diverses situations familiales. Les situations ne sont pourtant pas assez définies pour enlever la possibilité de produire des histoires différentes.

3. Matériel utilisé

La complexité des phénomènes sonores d'interaction qui se déroulent lors de la passation de ce test demande une attention particulière. De ce fait, une attention particulière fut accordée au choix de l'équipement technique utilisé pour la récolte des données verbales. Le magnétophone à cassette "Sony T.C. 180" fut utilisé pour sa fidélité à reproduire les sons. Des cassettes "TDK C90 Ed." furent retenues pour leur qualité supérieure. De plus, quatre microphones furent utilisés pour augmenter la possibilité de bien saisir les moindres sons émis par les sujets. Trois de ces microphones étaient des "Electro-Voice 647-AL", le quatrième microphone était un Turner. Ce dernier microphone était toujours celui de l'enfant placé. Chacun des microphones était relié à un mélangeur qui permettait à l'expérimentateur de contrôler l'intensité du son. D'autres précautions furent prises afin de permettre une grande fidélité à la cueillette des données, ces précautions seront traitées dans la procédure.

4. Procédure

La première étape fut de se familiariser avec le matériel utilisé, c'est-à-dire l'installation de ce matériel et ses différentes manipulations. Une attention particulière fut accordée à la qualité du son: une expérience préliminaire permit de mieux connaître le matériel. Quatre personnes participèrent à cette expérience. Au premier essai, les chaises étaient en demi-cercle et distancées de huit pouces. Les cartes projectives furent placées sur le bord d'une table placée à deux pieds et demi. Chacun des participants portait son microphone autour du cou, le magnétophone était sur contrôle manuel. Chaque participant devait parler en regardant la carte sur la table, en tournant la tête à gauche, à droite, pour vérifier si le microphone des autres participants captait sa voix. L'écoute de cet enregistrement fut très positive; chacune des voix était perçue clairement et distinctement. Malgré ces résultats positifs, un deuxième essai fut tenté; cette fois le magnétophone était sur contrôle automatique. Ce deuxième essai s'avéra également très positif. Dans un troisième essai, les chaises furent placées à deux pouces et la table à deux pieds; l'enregistrement eut lieu sur le contrôle manuel. Ce troisième enregistrement démontra une plus grande pureté, cela étant dû à l'efficacité du mélangeur pour l'intensité des voix.

Toutes ces expériences se déroulèrent dans le local devant servir à recevoir les familles nourricières pour la passation du "Family Interaction Test". Voici d'ailleurs quelques précisions sur le local reflétant le souci de s'entourer d'un cadre expérimental permettant le plus de validité possible. Ce local mesurait douze pieds de longueur par dix pieds de largeur et avait une hauteur de huit pieds. L'insonorisation du local ajoutait à la fidélité des enregistrements: plancher de tuiles, du liège brunâtre recouvrait deux des murs, un tapis mural jaune-orange recouvrait un mur et une draperie dissimulait la fenêtre du dernier mur. Par contre, des aspects négatifs viennent contrecarrer ces aspects positifs: le local devenait vraiment petit lors des enregistrements. En effet, un bureau servant à déposer le matériel, les quatre sujets qui passaient le test et les deux expérimentateurs restreignaient le local. Le liège, servant à l'insonorisation avait pour effet d'absorber toutes les odeurs de cigarettes, de pipe. La fenêtre devait demeurer fermée pour éviter les bruits extérieurs de jeux d'enfants de venir perturber l'enregistrement.

Une pré-expérimentation, simulant une situation familiale en passation de test, fut tentée pour effectuer les derniers préparatifs. Quatre praticiens du Centre des Services Sociaux de Trois-Rivières participèrent à cette pré-expérimentation. Un praticien jouait le rôle du père, une

praticienne, celui de la mère tandis que deux praticiennes jouaient les rôles des deux enfants. Le principal but de cette pré-expérimentation était la vérification de la qualité de l'enregistrement des personnes en interaction et la possibilité de reconnaître chacune des voix. Voici les conclusions de cette pré-expérimentation: même dans une situation d'interactions, le son est reproduit de façon impeccable et il est facile de distinguer chacune des voix.

La situation expérimentale de "testing" ainsi que l'accumulation d'appareils électroniques pouvaient créer une situation anxiogène pour les sujets; quelques minutes seront prises pour familiariser les sujets à cette ambiance. Après entente entre le superviseur et les expérimentateurs, il fut entendu qu'une directive spéciale serait ajoutée aux directives premières de la passation du "Family Interaction Test"; "Essayez, autant que possible, de ne pas jouer avec votre microphone". En effet, les sujets de la pré-expérimentation, sans doute par nervosité, jouaient avec leur microphone ou le fil du microphone et cela occasionnait quelques grincements à l'enregistrement. Pour bien saisir l'importance de cette quatrième observation, il faut jeter un regard sur ce qui se déroule au début de la passation du test. L'un des expérimentateurs s'occupe des appareils pour l'enregistrement des données et contrôle, grâce au mélangeur, l'intensité des voix. L'autre expérimentateur accueille les familles nourricières et donne les directives de base. Ainsi son rôle se

limite aux premières minutes de l'expérience. Toutefois, il faut noter que les sujets ont tendance à chercher l'approbation de cette personne pendant le déroulement de l'expérience; cela vient à l'encontre des premières directives pour la passation de ce test. Afin de remédier à ce problème, cet expérimentateur prendra note des communications non-verbales des sujets et des premières phrases de chacun des sujets. Ces notes permettaient de bien distinguer chacune des voix et d'éviter des confusions en ce qui concerne les phrases dites par chacun des sujets. Grâce à ces premières phrases, les expérimentateurs pouvaient se familiariser avec chacune des voix et surtout de distinguer les voix des deux enfants.

Il est difficile d'obtenir la participation des familles nourricières à ce genre de recherche. En effet, ces familles, du fait qu'elles soient familles nourricières, doivent rendre compte aux services sociaux de l'évolution de l'enfant qui leur est confié. Cette tâche et d'autres de nature administrative rendent parfois difficile leur collaboration à des recherches qui leur demandent une participation active. Il serait bon de relater brièvement les premiers contacts auprès des vingt familles répondant aux critères de l'échantillonnage. Dans un premier temps, il y eut réunion avec les praticiens responsables des familles susceptibles de participer à la recherche. Cette réunion avait pour but d'expliquer le but de la recherche et de demander aux

praticiens d'établir, par téléphone, les premiers contacts avec ces familles nourricières. En effet, il serait difficile d'obtenir la collaboration de ces foyers puisqu'ils percevraient cela comme une évaluation de leur rentabilité en tant que foyer nourricier et cela pourrait aller jusqu'à se voir retirer l'enfant placé. De plus, le vrai but de la recherche connu, cela risquerait de fausser la spontanéité et les comportements réels des parents nourriciers vis-à-vis l'enfant légitime et l'enfant placé. Il fut décidé, compte tenu des raisons précédemment énumérées, que les praticiens téléphoneraienr aux familles nourricières pour leur dire qu'ils n'étaient qu'une vingtaine, parmi tous les foyers nourriciers, à répondre aux critères d'échantillonnage d'une recherche et qu'ils leur demandaient de bien vouloir collaborer. Les praticiens informaient les familles que les expérimentateurs de cette recherche communiqueraient avec eux et qu'ils leur donneraient de plus amples informations.

Sur les vingt-deux familles, contactées par les praticiens, vingt n'ont pas refusé catégoriquement de participer à la recherche. Les expérimentateurs ont donc recommandé, par téléphone, avec chacune de ces vingt familles afin de leur expliquer le but de la recherche et de fixer un rendez-vous pour la passation du test. Voici l'explication donnée aux parents nourriciers du but de la recherche: "Il s'agit de raconter une histoire en rapport à des images.

Ces histoires permettront une comparaison entre celles racontées par les foyers nourriciers de la région et celles racontées par les foyers nourriciers de la région de Montréal". Cette explication semblait satisfaire les foyers nourriciers puisqu'ils n'ont pas demandé de plus amples explications. Par la même occasion, les expérimentateurs expliquaient aux foyers nourriciers que cette recherche permettrait l'obtention d'un diplôme en psychologie. L'enregistrement de leurs histoires était nécessaire pour la compilation et une meilleure comparaison.

Plusieurs familles se sont désistées, d'autres familles se voyaient incapables de prévoir leur emploi du temps pour pouvoir fixer un rendez-vous. Toutefois, une première séance eut lieu, tel que prévu, dans le local destiné à cet effet. Les membres du foyer nourricier réagirent à cette première expérimentation. L'impact produit par les appareils audio-visuels était plus fort que prévu et cela malgré les précautions prises par les expérimentateurs pour rendre les sujets à l'aise et leur expliquer le fonctionnement de ces appareils. De plus, les sujets savaient qu'ils seraient enregistrés mais ils n'avaient pas prévu qu'ils auraient chacun leur propre microphone. De plus, une chaleur régnait dans la pièce compte tenu de la fenêtre fermée pour empêcher les bruits extérieurs de nuire à l'enregistrement. La mère nourricière insista pour ouvrir la fenêtre et exprima:

"J'étoffe ici, c'est trop petit". Le local comptait plusieurs aspects positifs, par contre les aspects négatifs semblaient vraiment incommoder les sujets.

Pendant ce temps, plusieurs foyers nourriciers semblaient se désintéresser de la recherche, plusieurs raisons étaient évoquées: "pas le temps", "pas intéressé", mais la raison majeure était celle du déplacement qu'ils devaient effectuer pour venir au local de la recherche. Sur les vingt familles qui avaient auparavant accepté, seulement cinq familles n'avaient pas changé d'opinion.

La représentativité des foyers nourriciers, correspondant aux critères d'échantillonnage, était dangereusement compromise. Une rencontre eut lieu avec les superviseurs. Compte tenu de la réalité et des demandes des foyers nourriciers, il fut décidé que l'enregistrement aurait lieu dans les maisons mêmes de ces foyers nourriciers. L'enregistrement s'effectuerait grâce aux mêmes appareils techniques qui pouvaient facilement se transporter.

Finalement, onze familles ont accepté de participer à la recherche puisqu'elles n'avaient plus à se déplacer. Les autres foyers nourriciers, correspondant aux critères de l'échantillonnage, furent incités par les expérimentateurs et les praticiens à participer à la recherche, mais les raisons données démontraient un net refus de participation. Les onze familles composent donc les seuls foyers qu'il fut possible de rejoindre.

Avant de passer aux résultats, présentés au prochain chapitre, il serait opportun de présenter les principales directives données à ces onze familles pour la passation du: "Family Interaction Test".

- "Je vous montre sept cartes.
- Vous devez raconter une histoire pour chacune des cartes.
- Vous devez tous contribuer à formuler l'histoire.
- Essayez de raconter tout ce que peuvent ressentir et penser les gens.
- Essayer, autant que cela est possible, de ne pas jouer avec votre microphone.
- Lorsque votre histoire sur la première carte est terminée, passez à la seconde et ainsi de suite.

Les directives données, l'expérimentateur n'intervenait en aucune façon pendant la passation du "Family Interaction Test".

CHAPITRE III

PRESENTATION DES RESULTATS

Avant de présenter les résultats comme tels, il importe de s'attarder au soin pris pour la transcription des données sonores. La tâche de transcrire l'enregistrement du verbatim des familles fut facilitée et, de ce fait, beaucoup plus efficace grâce à l'appareil "Sony Secutive Transcriber B.M.-25". Cet appareil muni d'un "Foot Control Unit RM 35" permet, sans manipulation digitale, d'arrêter l'appareil, de revenir automatiquement en arrière et de continuer l'écoute. Cet appareil permet également de réduire de 15% la vitesse de l'enregistreuse. Grâce aux caractéristiques de cet appareil, les phrases les plus difficiles à comprendre ont pu vraiment être décomposées mot par mot.

Dans un premier temps, un des expérimentateurs procédait à la transcription du verbatim de chacune des familles. Pour ce faire, l'expérimentateur se familiarisait avec la voix de chacun des membres de la famille. Il était aidé par les premières phrases déjà écrites lors de l'enregistrement de chacun d'eux.

Tout en se familiarisant avec les différentes voix l'expérimentateur écoutait tout l'enregistrement. Ensuite venait la transcription de tout le verbatim de chacun des membres de la famille. L'expérimentateur écrivait ce qu'il

saisissait. Parfois il hésitait et devait essayer de trouver le plus possible les mots employés. Ces mots, susceptibles d'erreurs, étaient marqués d'un point d'interrogation pour vérification ultérieure.

Cette première transcription terminée, l'autre expérimentateur écoutait le contenu en suivant le verbatim écrit. Chaque fois qu'il n'était pas d'accord, il l'indiquait. Une attention particulière était portée aux points d'interrogation déjà existants. Toutes les incertitudes faisaient l'objet d'une discussion. Les expérimentateurs réécoutaient la bande pour en arriver à un consensus. Ils s'assuraient toujours de bien rendre la fidélité de l'enregistrement.

Une fois cette transcription terminée, les expérimentateurs commençaient l'étape du dépouillement des histoires du "Family Interaction Test". Toutes les interférences verbales négatives émises par les parents nourriciers devaient être trouvées. Pour ce faire, chacun des expérimentateurs individuellement, devait trouver dans un premier temps les interférences verbales négatives émises par les parents nourriciers. Dans un deuxième temps, il y avait comparaison avec l'autre expérimentateur. Seules les interférences verbales négatives, concordantes pour les deux expérimentateurs, étaient considérées comme valables. Les autres interférences qui ne coïncidaient pas, c'est-à-dire oubliées ou possiblement non perçues comme interférences, faisaient objet d'étude et de discussion.

Cela permettait de découvrir facilement l'erreur commise et de placer ces interférences comme étant valables pour la recherche.

Les tableaux II et III montrent la compilation finale du nombre d'interférences verbales négatives émises par les parents. Le tableau II montre les interférences verbales négatives face à l'enfant légitime tandis que le tableau III montre les interférences verbales négatives face à l'enfant placé.

Tableau II

Nombre d'interférences verbales négatives émises par les parents des onze familles pour les sept cartes du Family Interaction Test et cela pour l'enfant légitime.

	1	2	3	4	5	6	7	cartes
Familles								
1							1	
2			2				1	
3							1	
4								
5		1						
6		1	1	1		2	1	
7					1		1	1
8		6	1			4	1	4
9								
10			1	1	1	1		
11		1				1		1

Tableau III

Nombre d'interférences verbales négatives émises par les parents des onze familles pour les sept cartes du Family Interaction Test et cela pour l'enfant placé.

	1	2	3	4	5	6	7	cartes
Familles								
1	1	1		2				
2								
3								
4								
5								
6						1		
7				1				
8		1			3			
9		1	1					
10			1			1	1	
11		1		2	1	1	1	2

Pour la compilation des troubles de la parole, les mêmes précautions, celles mentionnées précédemment pour les interférences verbales négatives, furent appliquées rigoureusement. Cependant, avant de donner les résultats, il serait bon de rappeler brièvement les principaux troubles de la parole: changement de phrase, répétition, omission, phrase incomplète, glissements de la langue, bégaiements, sons incohérents.

Il est à noter également que ces troubles de la parole, pour être comptés, doivent apparaître immédiatement après les interférences verbales négatives. Cette règle ne s'applique pas pour les phrases incomplètes puisque c'est l'interférence qui vient déranger le déroulement logique de la phrase.

Le tableau IV montrera les résultats des troubles de la parole après interférences pour l'enfant légitime tandis que le tableau V montrera les résultats des troubles de la parole après interférences pour l'enfant placé en foyer nourricier.

Tableau IV

Nombre de troubles de la parole après interférences émis par les onze enfants légitimes sur les sept cartes du Family Interaction Test.

	1	2	3	4	5	6	7	cartes
Familles								
1	3						1	
2			2	1			1	
3							1	
4								
5	1							
6	1	1	2			2	1	
7				1		1	1	
8	1	1			4	1	4	
9								
10		1	1	1	1			
11	1				1		1	

Tableau V

Nombre de troubles de la parole après interférences émis par les onze enfants placés, aux sept cartes du Family Interaction Test.

	1	2	3	4	5	6	7 cartes
Familles							
1		1		2			
2							
3							
4							
5							
6						1	
7				1			
8		7		1	1	3	
9		1	1				
10			1			1	1
11		1		2	1	1	1

Les tableaux VI et VII montreront le nombre de troubles de la parole de l'enfant placé et légitime mais sans interférence. Ce sont les troubles apparaissant dans le discours des enfants mais sans qu'il y ait eu interférences verbales de la part des parents. Le tableau VI montre le nombre de troubles de la parole pour l'enfant légitime et cela sans interférence tandis que le tableau VII montre le nombre de troubles de la parole de l'enfant placé et cela sans interférence.

Tableau VI

Nombre de troubles de la parole sans interférence émis par les onze enfants légitimes sur les sept cartes du Family Interaction Test.

Tableau VII

Nombre de troubles de la parole sans interférence émis par les onze enfants placés sur les sept cartes du Family Interaction Test.

	1	2	3	4	5	6	7	cartes
Familles								
1				1	3	1		
2		2		1	2	2	1	
3								
4		1						
5							1	
6		1			1	1	1	
7							1	
8			1				1	
9		1						
10								
11		1	1		1			

CHAPITRE IV

ANALYSE DES DONNEES

Les parents nourriciers, par leurs interférences verbales négatives, augmentent-ils les troubles de la parole du jeune placé en foyer nourricier? Ce chapitre de l'analyse des données fournira des éclaircissements sur ce sujet.

Afin de faciliter la compréhension de l'analyse des données, le tableau VIII de la page 37 présente la distribution des résultats obtenus pour les troubles de la parole émis après interférences verbales négatives et cela pour les onze enfants placés et pour les onze enfants légitimes. Le tableau IX de la page 38 présente la distribution des résultats obtenus pour les troubles de la parole émis sans interférence verbale négative et cela pour les onze enfants placés et pour les onze enfants légitimes.

Tableau VIII

Distribution des résultats obtenus pour les troubles de la parole émis après interférences pour les onze enfants placés et les onze enfants légitimes pour les sept cartes du Family Interaction Test.

	<u>ENFANT LEGITIME</u>	<u>ENFANT PLACE</u>
cartes		
I	7	9
II	3	3
III	5	3
IV	3	5
V	6	4
VI	5	3
VII	9	2
	38	29

Tableau IX

Distribution des résultats obtenus pour les troubles de la parole émis sans interférence pour les onze enfants légitimes et les onze enfants placés pour les sept cartes du Family Interaction Test.

	<u>ENFANT LEGITIME</u>	<u>ENFANT PLACE</u>
cartes		
I	3	4
II	2	3
III	0	1
IV	1	2
V	4	7
VI	10	4
VII	3	5
	23	26

Avant l'application d'une technique statistique, il reste la présentation des troubles de la parole après interférences verbales négatives et sans interférence verbale négative et cela pour l'enfant placé et pour l'enfant légitime. Le tableau X de la page 40 présente cette sommation.

Tableau X

Nombre de troubles de la parole pour l'enfant légitime et pour l'enfant placé après interférences et sans interférence.

	après interférences	sans interférence	
enfant placé	29	26	55
enfant légitime	38	23	61
	67	49	N: 116

Pour l'analyse statistique de ces données, la technique du chi deux fut choisie de préférence aux autres techniques statistiques. Les autres techniques furent éliminées puisque l'échantillon était restreint et que les variables ne se prêtaient pas à des mesures proprement dites mais plutôt à des catégories mutuellement exclusives. Le chi deux peut alors s'appliquer aux fréquences de ces catégories.

La formule du chi deux utilisée pour vérifier l'hypothèse de cette recherche est la formule générale du chi deux¹ soit:

$$\chi^2 = \sum \frac{(f_o - f_t)^2}{f_t}$$

Ce qui donne en référence au tableau X de la page 40 un χ^2 : 4.344.

Selon la table² du manuel de statistique un χ^2 : 4.344 et un dl: 1 nous obtenons un P.: .05.

Pour faire l'analyse critique de ce résultat on se référera aux considérations que fait Guilford lorsqu'il discute du choix du niveau de probabilité qu'on doit retenir

¹ Dayhaw, L.T., "Manuel de Statistique", 4e édition, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1969, p. 274.

² Idem, ibidem, p. 507.

pour accepter ou rejeter une hypothèse étudiée statistiquement: "In general scientific practice, where externally determined risks are of little or no consequence, there is another possibility. Instead of confining ourselves to a two-choice decision - rejection or acceptance - we might allow a third possibility, that of suspended judgment, which usually calls for a replication of the experiment. For example, if the deviation is significant at the .01 level or better we might reject H_0 ; if the deviation is smaller than the boundary of the critical region at the .10 level, we might accept H_0 . Between the two levels, .10 and .01, we might suspend judgment".³

Rappelons l'hypothèse nulle de cette recherche: "Les parents nourriciers, par leurs interférences verbales négatives, n'augmentent pas les troubles de la parole de l'enfant placé". La technique du chi deux donne un χ^2 : 4.344, un dl: 1 et une P.: .05. Cette probabilité de .05 permet de dire qu'il y a 95 pour cent des chances de trouver que les interférences verbales négatives émises par les parents nourriciers augmentent les troubles de la parole de l'enfant placé.

Selon Guilford, deux types d'erreurs peuvent survenir dans les décisions statistiques, le premier type d'erreur est celui de rejeter une hypothèse lorsque en fait elle est vraie;

³ Guilford, J.P., "Fundamental Statistics in Psychology and Education", Fourth Edition, Department of Psychology, University of Southern California, International Student Edition, Copyright 1956, 1965, by Mc Graw-Hill Inc., p. 207.

et le deuxième type d'erreur serait d'accepter une hypothèse lorsque de fait elle s'avère fausse. Le premier type d'erreur est celui qui nous intéresse particulièrement pour cette recherche. La probabilité de faire une erreur en rejetant une hypothèse qui atteint un niveau de probabilité de .05 nous amène à faire une erreur de type I c'est-à-dire de rejeter une hypothèse qui de fait est vraie: "The probability of making a type I error is very simply and directly indicated by α , the probability level the investigator chooses for rejecting H_0 .

Whether he makes a one - or two-tail test, an alpha of .05 means that there are five chances in a hundred of his being wrong in rejecting H_0 when it is true, i.e., of making a type I error⁴".

Pour revenir à l'hypothèse de cette recherche, qui sous sa forme négative se lit comme suit: les parents nourriciers, par leurs interférences verbales négatives, n'augmentent pas les troubles de la parole de l'enfant placé. Le fait que statistiquement la probabilité se trouve à .05; est-ce que cela signifie qu'il n'y a absolument aucun rapport entre les interférences verbales négatives et l'augmentation des troubles de la parole de l'enfant placé? Cette recherche ne permet pas de répondre d'une façon catégorique à cette question.

⁴ Guilford, J.P., Idem ibidem, p. 205.

Toutefois elle permet de se poser des questions sur cette relation et inviterait des chercheurs à approfondir ce point puisque l'échantillon de cette recherche, même si très petit, s'avère quand même représentatif de la région étudiée. En effet, tenant compte des variables de cette recherche, les onze familles représentent l'échantillon d'un bassin important de la population, soit environ 125,000 personnes, desservi par le Centre du Service Social du Trois-Rivières métropolitain. Il serait important que pour une recherche subséquente l'échantillon soit pris dans un bassin beaucoup plus grand afin d'obtenir des données qui soient plus facilement mesurables au point de vue statistique.

Tenant compte de toutes ces considérations, on doit suspendre son jugement, puisqu'on ne peut accepter l'hypothèse de cette recherche mais que d'un autre côté on ne peut la rejeter catégoriquement. Toutefois, elle ouvre la voie à de subséquentes recherches qui, exécutées dans un bassin de population plus vaste, pourraient apporter des renseignements utiles à la solution de nombreux problèmes.

CONCLUSION

L'étude de comportements verbaux dans les foyers nourriciers constituait le but principal de cette recherche.

Les données furent recueillies auprès des foyers nourriciers de la ville de Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest et du Cap-de-la-Madeleine. Le "Family Interaction Test" développé par une équipe de chercheurs du Jewish General Hospital de Montréal a permis de favoriser les interactions dans le foyer nourricier. Par le biais de ces interactions le comportement verbal des parents nourriciers, de l'enfant placé et de l'enfant légitime fut étudié. Les deux aspects retenus étant les suivants: les interférences verbales négatives émises par les parents et les troubles de la parole des enfants. Dans cette recherche, les enfants légitimes servaient de groupe contrôle. Les enfants devaient être âgés d'au moins dix ans, de même sexe, avec approximativement le même âge.

L'hypothèse nulle de cette recherche était la suivante: les parents nourriciers, par leurs interférences verbales négatives, n'augmentent pas les troubles de la parole du jeune placé en foyer nourricier. L'analyse statistique donne une probabilité de .05. L'hypothèse ne peut être rejetée catégoriquement ni être acceptée catégoriquement.

Est-ce que le bassin de population était suffisamment vaste pour cette recherche? Il serait important que cette recherche soit reprise sur une population beaucoup plus grande puisque les résultats ne permettent pas de dire qu'il n'y a pas de relations entre les interférences verbales et les troubles de la parole mais que nous avons cinq pour cent des chances qu'il y ait réellement une relation.

Lequel des parents nourriciers par ses interférences verbales négatives influence le plus les enfants placés? Est-ce qu'un garçon est plus influencé lorsque les interférences viennent du père que lorsqu'elles viennent de la mère ou l'inverse? Est-ce que les interférences verbales négatives jouent le même rôle lorsque les enfants placés sont seuls dans le foyer nourricier?

Evidemment cette recherche ne touche que partiellement les phénomènes de communication dans les foyers nourriciers. Les questions posées pourraient être un point de départ pour des recherches plus élaborées.

BIBLIOGRAPHIE

Bugental Daphne E., Kaswan Jacques W. and Love Leonore R., "Perception of contradictory meanings coveyed by verbal and non-verbal channels", University of California, Los Angeles, 1961, p. 647 à 657.

Des auteurs présentent des recherches sur des messages verbaux négatifs accompagnés par une expression faciale positive.

-----, Cahier de pratique professionnelle, Centre des Services Sociaux de l'Outaouais, 1974, p. 261-272.

On y retrouve les différentes politiques régissant le fonctionnement des familles d'accueil du Centre des services sociaux de l'Outaouais.

Dayhaw, L.T., "Manuel de Statistique", 4e édition, Editions de l'Université d'Ottawa, 1969, p. 274.

Goldman-Eisler, Frieda, "Speech production and the predictability of words in context", Quarterly Journal of Experimental Psychology, 1958, 10, p. 96 à 106.

On y retrouve différentes recherches sur l'interprétation de la fonction du "e" dans le discours.

Greenberg Nathan, Rakoff Vivian, Halpern Esther, Specro Roslyn, Rebner Isaac, "The Family Interaction Test Manual, a thematic projective technique for examining family psychodynamics and transactions", Jewish General Hospital, Montréal, Québec, test non publié.

Les auteurs expliquent le rationnel qui sous-tend ce test, le contenu psycho-dynamique de chacune des cartes et les directives de passation du test.

Guilford, J.P., "Fundamental Statistics in Psychology and Education", Fourth Edition, Department of Psychology, University of Southern California, International Student Edition, Copyright 1956, 1965, by Mc Graw-Hill Inc., p. 207.

Kluckhohn F.R. et Spiegel J.P., "Integration and conflict in Family Behavior", Group for the advancement of Psychiatry Report 27, 1954.

-----, Loi sur les services de santé et les services sociaux, Charles Henri Dubé, Editeur officiel du Québec, février 1974, chapitre 48, p. 1 à 84.

On y retrouve les différents articles régissant la loi sur les services de santé et les services sociaux de la province de Québec.

Mahl F. George, "Disturbances and Silences in the Patient's speech in psychotherapy", Journal of Abnormal and Social Psychology, 1956, 53, p. 1-15.

Noizet, George, "Communication et langage", Bulletin de psychologie XXV, 297, p. 431-460.

On y retrouve une définition des comportements verbaux. L'importance de ces comportements verbaux dans la vie.

Salomon, Martin, Etude théorique du groupe familial: son application à la thérapie familiale, extrait de la revue Interprétation, 1968, volume 1, numéro 2, avril-juin, p. 11 à 150.

Terrill James, Terrill Ruth, "A method for Studying Family Communication", Family Process, mars 1965, volume 4, numéro 1.

Les auteurs décrivent le système interpersonnel dans la famille ainsi qu'une méthode pour l'étude des communications à l'intérieur d'une famille.

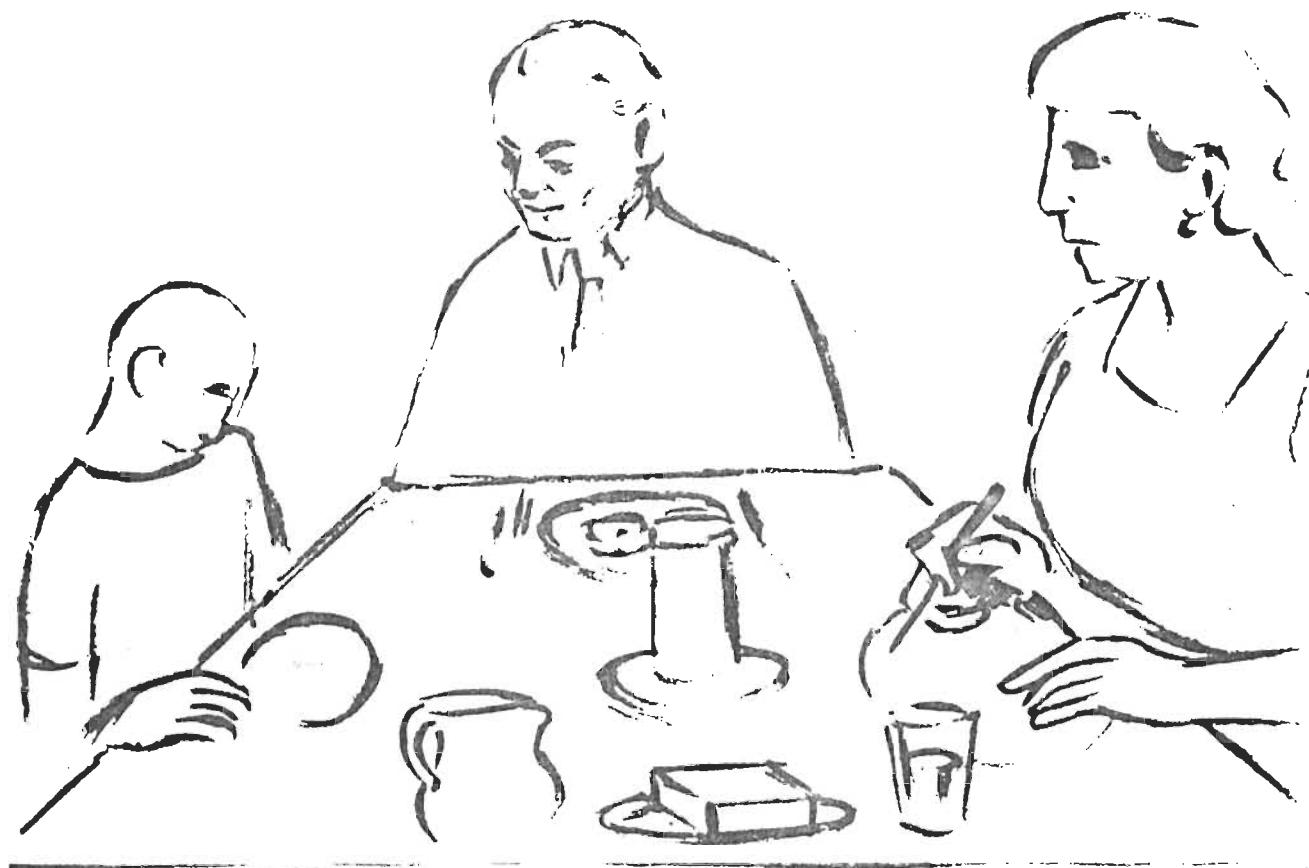
Wilson et Lafleur Limitée, Code civil de la Province de Québec, Montréal, 1970, p. 1 à 783.

On y retrouve les différents articles de la Loi et les définitions légalistes des termes en rapport de ces Lois.

APPENDICE I

Les cartes du Family Interaction Test

Carte 1



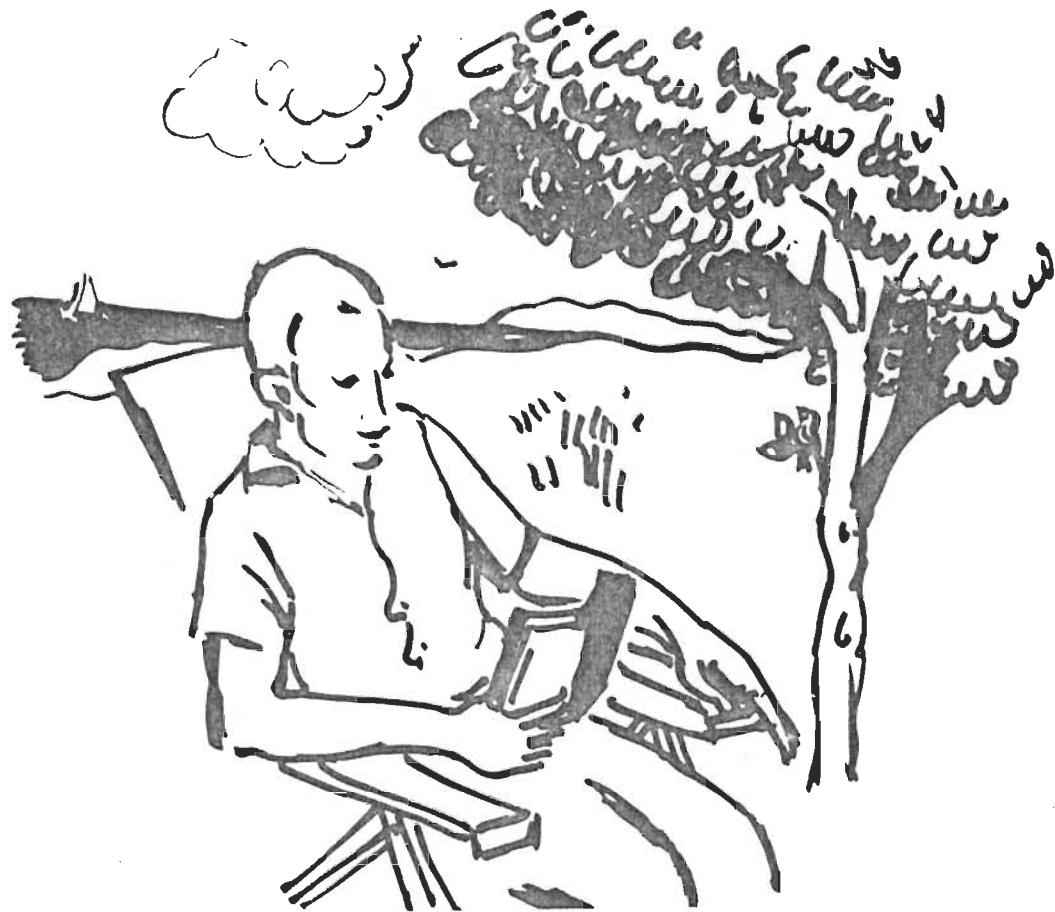












APPENDICE 2

C.F.N. no 2

P= père M= mère F= François (enfant placé) J= Jean

Carte I

P= "Qu'est-ce que ça vous fait penser ça?"

J= "Ben.."

F= "Une famille."

J= "Oui."

P= "Une famille mais encoire toi?"

J= "Disons...lui qu'il n'aime pas disons ce qu'elle a a préparé, et..."

P= "Oui."

M= "Oui, j'ai l'impression qu'il n'est pas content, pis qu'il ne vcut pas manger ce que sa mère donne, eih, je crois..."

J= "Pis disons..."

F= "Son père le regarde."

J= "Oui, y on dit mange ou ben de quoi de même, mange ou ben ça marchera pas."

P= "Toi François?"

F= "C'est la même chose."

P= "Moi ça me fait l'impression que les parents peut-être y l'acceptent. Mais lui on dirait qu'il refusc d'être dans le foyer, la manière qu'il est placé, pis la manière

C.F.N. no 2

Carte I

"...que les parents le regardent."

M= "Oui, si c'est un enfant placé, mais si c'est leur enfant..."

P= "Probablement."

M= "Ils le réprimandent probablement c'est sûr, à lui voir l'air aussi, il refuse de manger, j'pense."

P= "Peut-être... ou comme il y a eu un reproche si tu veux pis là bien, y boude comme on peut dire."

M= "Moi aussi, mais peut-être aussi qu'ils ont l'air d'être tous les deux après là que c'est encore pire ça."

P= "Oui, peut-être, tous les deux après le même."

M= "Oui, y ont l'air à le réprimander tous les deux ensemble."

P= "Ce qui n'est pas bon. Vous autres?"

J= "Oui c'est ça."

F= "C'est la même chose."

P= "C'est la même chose."

C.F.N. no 2

Carte II

P= "Elle ici?"

J= "Disons que c'est un...un gars qui...qui demande à sa mère si y peut jouer dehors avec son...son chum ou ben pis ça...ça c'est son fils qui...qui joue dans une p'tite bas-sinette."

P= "Toi François?"

F= "Moi je...ça l'air d'être son gars qui...qui veut aller jouer dehors pis sa mère lui dit de rester avec son petit."

P= "Oui."

F= "Pour jouer..ch..avec."

M= "Le temps qu'à lave son plancher."

P= "Toi?"

M= "Moi aussi j'ai cette impression là."

P= "Moi je dis, d'après moi, c'est une adolescente qui se prépare à laver son plancher, son petit frère est là, pis y a l'air détestable, pis y a l'autre qui serait dans le parc, mais y serait pas mal plus jeune que lui, probablement que c'est le gardien et la gardienne."

M= "J'sais pas, moi je trouve que ça ressemble plutôt à sa mère."

J= "Oui."

C.F.N. no 2

Carte II

P= "C'est peut-être sa mère."

M= "A l'a un petit béné là, pis le p'tit bébé aussi y a besoin d'être amusé parce que r'garde, y a pas l'air lui non plus....a...son affaire marche pas tellement."

C.F.N. no 2

Carte III

J= "Ca, c'est comme un père pis une mère qui...qui lise pis le...le...le gars dit quoi, c'est quoi que vous faites ou ben le...le y sait pas trop trop c'qui font pis y veut..."

P= "Y s'occupent pas de leur enfant."

M= "Moi j'ai remarqué oui."

P= "Toi François?"

F= "C'est une mère et un père qui lisent un journal pis leur enfant demande quelque chose pis y s'occupent pas de lui."

P= "Y sont placés où pour lire?"

F= "Dans un lit."

P= "C'est ça, d'après moi y sont dans un lit."

M= "Y s'occupent pas de leur bébé parce qu'il demande quelque chose, pis y s'en occupent... y sont complètement dans la lecture... là on voit qui sont occupés pis y s'occupent pas de leur p'tit."

P= "On voit que l'enfant pleure, demande quelque chose."

J= "Oui, pis lui..."

P= "Ils lui restent absolument..."

M= "Y sont indifférents."

P= Indifférents."

C.F.N. no 2

Carte IV

P= "Ca ici?"

J= "C'est un père pis une mère qui...qui jouent ehh... avec rien qu'un de ses...ses fils pis...pis l'autre y boude pis y dit j'sus tout seul pis y veulent pas de moi."

P= "C'est ça probablement que celui-là le fils y est délaissé."

M= "Oui y a une p'tite jalousie."

P= "Toi?"

F= "Y jouent avec un...un de leurs enfants, pis l'autre y jouent pas avec."

P= "Oui probablement c'est une fille."

F= "Pis le garçon y est tout seul."

P= "Pis toi?"

M= "C'est ça."

P= "Pas mal ça."

M= "Y a l'air d'avoir de la peine."

P= "Oui."

M= "Y a de la peine."

P= "Leur affection, d'après moi, leur affection est pour la fille."

M= "Oui peut-être aussi y a un p'tit peu de jalousie quand y a un p'tit bébé dans une maison pis l'autre y se sent à part."

C.F.N. no 2

Carte IV

P= "Peut-être."

M= "Peut-être qu'ils s'en occupent trop aussi y pourraient
s'occuper des deux."

C.F.N. no 2

Carte V

P= "Ici?"

J= "Ca disons c'est un...c'est le...le...c'est un père qui
dit à sa...sa femme disons que sa...sa...sa femme pleure
pis y dit eh...eh...eh...a pleure fort pis les...les...
les deux enfants y... se lèvent pis y disent quoi que..."

M= "Qu'est-ce qui se passe."

P= "Toi François?"

J= "Qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qu'à l'a qu'à pleure."

F= "C'est un père qui essaie de réconforter sa femme pis, eh...
les deux enfants se demandent pourquoi qu'à pleure."

M= "Ou, eh... c'est peut-être une p'tite chicane qu'il y a
pis la chicane est pas mal fort."

P= "Justement."

M= "Pis y ont réveillé les enfants."

P= "La manière que la femme est placée, on voit qu'elle a peur."

M= "Oui, eh... c'est peut-être lui qui est en colère, pis y
a parlé pas mal fort que les enfants se sont réveillés
pis ça c'est pas bien."

P= "On voit que la femme a peur."

M= "Oui, c'est pas bien ça, il faut qui fasse ça plus bas que
ça, faut pas que les enfants aient connaissance."

C.F.N. no 2

Carte V

P= "Faut dialoguer ensemble."

M= "Y dialoguent trop fort eux autres."

P= "Justement trop fort."

C.F.N. no 2

Carte VI

P= "Ca ici?"

J= "Ca c'est la grand-mère avec les,,,les p'tits, avec di-
sons les...les fils de sa fille ou son fils pis la...les...
les parents sont...sont ben contents pis sont heureux de
voir que..."

P= "Toi François?"

F= "C'est la grand-mère avec les...leurs petits enfants pis
ch...leurs parents sont...sont heureux parce que y voient
que se, que leur mère s'en occupe, que leur..."

M= "Leur grand-mère."

F= "Leur grand-mère s'en occupe."

P= "Toi?"

M= "Attends donc une minute que j'examine celle-là de plus
près...celle-là est un p'tit peu plus comique j'trouve...
la grand-mère elle a le petit pis l'autre veut aussi aller
dans ses bras mais à peut pas prendre les deux."

P= "Justement."

M= "Mais je ne sais pas y a un p'tit quelque chose..."

J= "Oh oui..."

M= "Les parents, les parents auraient pu venir prendre lui."

J= "Hmmm,"

C.F.N. no 2

Carte VI

P= "Les parents s'éloignent, ils ont l'air..."

M= "Y ont l'air à s'aimer les parents."

P= "Justement."

M= "Y sont plus loin."

P= "Un amour sincère, mais seulement y sont loin."

M= "Y sont loin...c'est..."

P= "Est-ce que c'est une gardienne ou une grand-mère?"

M= "C'est surtout la grand-mère qui est portée vers les enfants je trouve là, c'est tu votre opinion vous autres?"

P= "Donnez votre opinion?"

J= "Oui."

F= "Oui."

M= "Examinez comme il faut."

P= "Examinez le comme il faut et pis gênez vous pas."

F= "Le...le...non, non moi... c'est pareil le bébé y se fait prendre tandis que l'autre, le...le gars y voudrait se faire prendre lui aussi en même temps."

P= "Le garçon aimeraient ça se faire prendre mais si...si c'est la grand-mère à peut pas prendre les deux."

J= "Hmm."

F= "Mmmhmm."

C.F.N. no 2

Carte VI

P= "Les parents qu'est-ce qui font dans ça?"

F= "Y r'gardent pis y ont l'air d'être contents."

J= "Hmmm."

P= "Y sont contents mais je ne sais pas."

M= "Y a un p'tit quelque chose dans ça."

P= "Y sont éloignés un peu les parents."

M= "Oui, c'est assez difficile, attend donc encore que je r'garde celle-là, la grand-mère est heureuse."

P= "Moi, je l'sais pas, moi ça me fait penser que les enfants sont rejetés par les parents, quand y voient arriver la grand-mère."

M= "Y sont très heureux."

P= "Y se jettent dans leurs bras parce que y sont très heureux."

M= "Pis pourtant les parents y ont l'air à s'aimer."

P= "Oui, justement, le couple peuvent bien s'aimer mais y rejettent peut-être les enfants, sais pas moi, ça me fait penser à ça."

M= "Oui la grand-mère arrive subitement pis y l'aiment."

P= "Peut-être."

M= "Y veulent se jeter dans ses bras les deux."

C.F.N. no 2

Carte VI

P= "De toute façon c'est assez embêtant."

M= "Celle-là est plus difficile."

C.F.N. no 2

Carte VII

P= "Tiens, ça c'est moi, ça."

M= (Rire)

P= "Qu'est-ce que t'en pense de ça François?"

F= "C'est un homme qui lit, qui est tranquille dans la nature, y est...eh..."

J= "Pas moi, j'trouve qu'il y a que'que p'tits problèmes ou ben de quoi là, parce que...parce qu'y a l'air drôle un peu."

P= "Tu prétends qu'y a des problèmes?"

J= "Oui."

P= "Naturellement tu peux pas savoir quelle sorte de problèmes, hein?"

J= "Non."

P= "Toi?"

M= "C'est peut-être un homme qui a pris des vacances seul aussi si y a tout laissé à maison pis y a l'air d'être..."

P= "C'est ça que j'avais pensé aussi."

M= "Le reste de la famille y..."

P= "Pense à lui, pense pas aux autres, sans être un écrivain y aime peut-être beaucoup la lecture pis y s'est éloigné pour avoir la paix.

C.F.N. no 2

Carte VII

M= "Si c'est un père de famille, y a l'air d'avoir pris des vacances seul ou y est dans son jardin pis y lit tout simplement, y est très heureux, y est calme, y a deux choses à penser sur celle-là."

P= "Vous autres?... François?"

F= "Si...eh...y a l'air à être en vacances parce qu'y a...
y a de l'eau en arrière, pis y a..."

P= "Un bateau à voile?"

F= "Un voilier hein?"

P= "Un voilier."

F= "Oui."

P= "Toi, Jean?"

J= "Ben moi, je dis ça c'est pareil c'est..."

P= "C'est pas mal la même chose."

J= "Ah oui."

APPENDICE 3

Résumé de

L'influence des interférences verbales et négatives des parents nourriciers sur les troubles de la paro- le de l'enfant placé en foyer nourricier.

L'étude de comportements verbaux dans les foyers nourriciers constituait le but principal de cette recherche.

Les données furent recueillies auprès des foyers nourriciers de la ville de Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest et du Cap-de-la-Madeleine. Le "Family Interaction Test" développé par une équipe de chercheurs du Jewish General Hospital de Montréal a permis de favoriser les interactions dans le foyer nourricier. Par le biais de ces interactions le comportement verbal des parents nourriciers, de l'enfant placé et de l'enfant légitime fut étudié. Les deux aspects retenus étant les suivants: les interférences verbales négatives émises par les parents nourriciers et leurs effets sur les troubles de la parole des enfants. Dans cette recherche, les enfants légitimes servaient de groupe contrôle. Les enfants devaient être âgés d'au moins dix ans, de même sexe, avec approximativement le même âge.

La compilation des résultats était en fonction du nombre de troubles de la parole émis par l'enfant placé et par l'enfant légitime après interférences verbales des parents nourriciers et sans interférences verbales des parents nourriciers.

L'hypothèse formulée pour cette recherche à savoir que "les parents nourriciers, par leurs interférences verbales négatives, n'augmentent pas les troubles de la parole de l'enfant placé" fut ni rejetée ni acceptée, l'auteur préférant suspendre son jugement pour des raisons élaborées dans le texte lui-même.